

Tests PCR covid-19

LISTE DES PERSONNES prises en charge par l'Assurance Maladie et justificatifs à présenter :

selon les dispositions gouvernementales du 15/10/21

Français :

MOTIF	JUSTIFICATIF
TEST ANTIGÉNIQUE POSITIF	résultat-QRcode** de test antigénique positif de - de 48h
MINEUR	pièce justifiant de l'âge
NON VACCINÉ AVEC CONTRE-INDICATION	certificat de contre-indication de l'Assurance Maladie
VACCINÉ AVEC SCHÉMA COMPLET	certificat-QRcode de vaccination**
RÉTABLISSEMENT D'UN COVID DE - DE 6 MOIS	résultat-QRcode** du test PCR positif (+ de 72h et - de 6 mois)
cas contact SCOLAIRE de + 18 ans	courrier type de l'Education Nationale

Français et Européen* :

AVEC PRESCRIPTION MÉDICALE	ordonnance
CAS CONTACT NOTIFIÉ	attestation Contact-tracing (mail ou SMS) de l'Assurance Maladie

Pour tous ces cas présenter
la carte d'Assuré Social Française
(ou Européenne*)

**HORS PRISE EN CHARGE
POUR TOUTES LES
AUTRES PERSONNES**

**Le laboratoire
facturera le test**

44 euros
(pour les français)
ou
66 euros
(pour les ressortissants
étrangers)

Le résultat ne pourra pas être
délivré en l'absence de règlement
préalable. Une attestation de
paiement vous sera remise.



** présentation du document
imprimé ou sur smartphone